

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2022-10-93**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022**

Date de convocation :  
7 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CAPS Bertrand, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie.

Nombre de délégués présents :  
30

Nombre de votants :  
37

Excusés avec pouvoir : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline (pouvoir donné à M. MAUSSIRE Jacques), MM. CHATEL Jacques (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), HUGUIN Patrick (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène), SOREL Damien (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela), VINET Paul (pouvoir donné à FONTAINE Jean-Pierre).

**VOIX POUR** :  
37

Secrétaire de séance : Mme LAMBERT Pamela

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Revitalisation du centre-bourg de Mortrée**  
**Convention d'études techniques de l'E.P.F. Normandie sur le site**  
**« Ancien garage » à Mortrée**

**ABSTENTIONS** :  
0

Monsieur le Président expose : Dans le cadre de la convention Région Normandie / E.P.F. Normandie 2022/2026, l'E.P.F. Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

A ce titre, et dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg de Mortrée, la Communauté de Communes a souhaité mobiliser le fonds friches pour réaliser des études techniques préalables à la démolition d'un garage et d'une maison localisés sur les parcelles BD 62 ; BD 141 ; BD 61 ; BD 247 ; BD 246 situées Grande Rue à Mortrée.

L'étude comprend :

- Les études de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition dans le but d'apprécier la faisabilité et les coûts de désamiantage et démolition intégrant les diagnostics techniques (amiante et plomb, diagnostic PEMD,...)
- Les études pollution permettant de caractériser l'état de pollution du site et de définir les mesures de gestion nécessaires dans le cadre du projet d'aménagement.

Ces prestations permettront d'affiner les estimations financières dans la perspective des travaux de démolition/dépollution qui pourront faire l'objet d'une programmation ultérieure.

L'enveloppe maximale allouée pour les études techniques s'élève à 70 000 € HT.

Le financement de l'intervention est réparti de la façon suivante :

- 40 % du montant HT à la charge de la Région
- 40 % du montant HT à la charge de l'EPFN
- 20 % du montant HT à la charge de la Communauté de Communes, soit 14 000 € HT (+ 2800 € de TVA)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la convention d'études techniques avec l'E.P.F. Normandie sur le site « Ancien garage » à Mortrée
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégataire à signer cette convention et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE

La secrétaire  
Pamela LAMBERT

